

DESCRIPTIF :

Modalité des horaires de travail :

- Site école Jean de la Fontaine : à raison de quatre jours par semaine, sur une durée d'environ 1h45 le temps du midi (entre 12h00 et 13h45) et d'environ 2h l'après-midi (à compter de 16h30). Le travail s'effectuera essentiellement en équipe, du lundi au vendredi sur période scolaire et ponctuellement durant les vacances scolaires.
- Site accueil de loisirs (pour les contrats à 28h00 et 22h00 uniquement) :
 - o Chaque mercredi : 1 journée de 9h00 en animation directe avec les enfants (+ pendant les vacances scolaires)
- Bâtiments communaux : interventions ponctuelles d'entretien des locaux (remplacement)

MISSIONS

- Missions périscolaires (école, ALSH, temps du midi) :
 - o Veiller à la sécurité physique et affective des enfants, à leur hygiène, les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie et dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité.
 - o Assurer le service des enfants et les assister durant le repas si nécessaire,
 - o Assurer une surveillance active des enfants au sein de la salle de restauration et dans la cour
 - o Servir le goûter,
 - o Surveiller les enfants lors du temps de réalisation des devoirs.
 - o Animer des activités variées et cohérentes en prenant en compte les caractéristiques du public accueilli.
 - o Réaliser les projets d'animation et d'activités.
 - o Être à l'écoute des enfants et de leurs besoins.
 - o Animer la vie quotidienne.
 - o Appliquer la réglementation en vigueur au sein des Accueil Collectifs de Mineurs (ACM).
 - o Participer activement aux réunions d'équipe et du service.
 - o Participer aux événements locaux en lien avec l'enfance.
 - o Prendre soin du matériel mis à disposition (rangement, inventaire, nettoyage...).
 - o Veiller à la bonne hygiène des locaux.
- Missions d'entretien
 - o Nettoyer et désinfecter l'ensemble des locaux (scolaires, périscolaire, restaurant scolaire, salles polyvalentes, ...) dans le respect des protocoles d'hygiène
 - o Trier et évacuer les déchets courants
 - o Contrôler l'état de propreté des locaux
 - o Adapter ses missions selon l'occupation des locaux scolaires

COMPETENCES REQUISES ET SAVOIR-ETRE

- Pour les fonctions d'animation périscolaire, diplôme exigé : concours ATSEM, CAP Petite Enfance, BAFA, BPJEPS ou autre diplôme permettant l'exercice des fonctions d'animation / sensibilité pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.
- Pour les fonctions d'entretien des locaux : si possible connaissance des techniques de nettoyage,
- Ponctualité, sens du travail en équipe, dynamisme, qualité relationnelle et organisationnelle, pédagogie et posture adaptée avec les enfants, discrétion professionnelle.
- Expérience sur poste similaire appréciée
- Connaissance des techniques de nettoyage,
- Permis B non obligatoire mais apprécié.

DUREE DE TRAVAIL : temps non complet (1 poste à 28h00, 22h00 et un poste à 17h00 hebdomadaires)

CANDIDATURE : adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire – 13, place de la Mairie – 35550 PIPRIAC ou par mail à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mairie-pipriac.fr

Date limite de dépôt : 30 mai 2022

Période des entretiens : Semaines 23/24